



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Déléguée Territoriale Sud-Est

Dossier suivi par : **JADAULT Patrice**

Téléphone : 04 94 65 96 56

Mail : p.jadault@inao.gouv.fr

V/Réf : LRAR n°1A 212 254 3571 2

Affaire suivie par : **Alison LEFRANC-JULLIEN**

Mail : alison.lefranc-julien@biot.fr

N/Réf : Biot PLU rev générale 01/06/03/2025



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

La Directrice de l'INAO

à

Monsieur Le Maire

Mairie

10 Route de Valbonne

06410 - BIOT

La Valette-du-Var, le 06 mars 2025

Objet : Projet de révision générale du PLU sur la commune de BIOT

Monsieur Le Maire,

Par courrier reçu le 27 janvier 2025, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le dossier du projet de révision générale du PLU de la commune de Biot.

La commune de Biot est située dans les aires géographiques des Appellations d'Origine Contrôlées (AOC) / des Appellations d'Origine Protégées (AOP) "Olive de Nice" et "Huile d'Olive de Nice". Elle appartient également aux aires de production des Indications Géographiques Protégées (IGP) / Indications Géographiques (IG) "Génépi des Alpes", "Miel de Provence", "Méditerranée" et "Alpes-Maritimes".

Après étude du dossier, l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence négative directe sur les AOC/AOP et IGP/IG concernées.

Je vous prie de croire, Monsieur Le Maire, à l'expression de ma haute considération.

La Directrice de l'INAO
et par délégation,
La Déléguée Territoriale,
Valérie KELLER

Copie à : DDTM 06